

Fiches thématiques

Kit de sensibilisation à l'ESS

➤ A destination des animateurs

Monnaies Sociales Locales Complémentaires (MSLC)

Un outil d'échanges qui a du sens

Niveau

Primaire

6^{ème}

5^{ème}

4^{ème}

3^{ème}

2^{nde}

1^{ère}

T^{ale}

Notions abordées

Mode d'échange alternatif. Coopération - Solidarité. Développement durable. Ancrage local.

Une MSLC, qu'est-ce que c'est ?

Une monnaie sociale locale complémentaire naît d'un projet ayant pour but de répondre aux dérèglements du système économique des monnaies officielles (euro, dollar, ...) notamment le dérèglement induit par la dépendance des monnaies aux marchés spéculatifs.

Un peu d'histoire

La société est une forme d'organisation dans laquelle les individus échangent entre eux pour répondre à leurs besoins. Jusqu'à la fin de Moyen Âge en Europe, les comportements économiques majeurs sont la redistribution et la réciprocité avec les échanges de services entre individus ou le troc. Pour faciliter les échanges, une monnaie a été mise en place avec **trois fonctions** :

- Unité de compte (permet de donner une valeur, un prix, à un produit) ;
- Moyen de paiement ;
- Réserve de valeur (la valeur ne varie pas dans le temps : 1€ en 2010 est égale à 1€ en 2014).

À cette époque, la monnaie était frappée sur des pièces de métaux précieux (or, argent, ...) qui ont conduit à une thésaurisation voire un fétichisme de la monnaie, la rendant rare.

Ainsi, **la monnaie est rapidement passée d'un outil facilitateur d'échanges à un objet de convoitise.**

Notre système économique se base sur la monnaie pour fonctionner mais elle sert de moins en moins aux échanges. En 2011, le philosophe-économiste, Patrick VIVERET, donne les chiffres suivants : 97% des échanges monétaires mondiaux se font sur les marchés financiers (la bourse avec la spéculation) et **3% sont pour l'économie réelle**. L'économie réelle s'est les échanges de biens et de services entre personnes physiques et/ou morales.

Les MSLC sont **apparues pour tenter de répondre** aux problèmes générés par le système **en se plaçant en parallèle des monnaies officielles**. « [Elles] apparaissent en temps de crise et permettent de répondre à des besoins auxquels la monnaie officielle ne permet pas (ou plus) de répondre. Elles tentent de contrer les effets néfastes du système capitaliste (délocalisation, spéculation, épuisement des ressources, consumérisme, ...). »¹ Ces monnaies ont également **un effet de dynamisation - renforcement de l'identité territoriale**. On peut le constater aux noms de ces monnaies : l'Héol à Brest, la Sardine à Concarneau, la Pêche à Montreuil, l'Abeille à Villeneuve-sur-Loir, la SOL Violette à Toulouse, ... Les MSLC ne s'utilisent qu'à une échelle locale en dehors des circuits financiers classiques.

La première expérience de monnaie locale du 20^{ème} siècle date de 1932 (suite à la crise financière de 1929) dans la petite ville autrichienne de *Wörgl* qui a mis en place le *Tyrol* (monnaie locale) afin de relancer l'économie locale. La Banque Nationale d'Autriche a mis fin au *Tyrol* un an plus tard alors que l'expérience s'était soldée par des résultats positifs. De nouvelles expériences ont vu le jour dès les années 1970 aux États-

Unis et au Canada avec la création des LETS qui deviendront les SEL en France à partir de 1994 ([Cf. fiche pédagogique Système d'Échange Local - SEL](#)).

Les différentes monnaies sociales locales complémentaires

Les MSLC prennent de nombreuses formes :

- Une monnaie basée sur le temps : les LETS (SEL dans les pays francophones) et les Banques de temps

Cette monnaie s'utilise lors d'échanges de services (voire de biens) entre particuliers. Elle se base sur le temps (**1 minute = 1 unité de monnaie locale**). L'objectif de cette monnaie est de (re)créer du lien social dans une communauté sur un territoire restreint. ([Cf. fiche pédagogique Système d'Échange Local](#))

- Une monnaie dont la valeur est basée sur la monnaie officielle :

Il s'agit d'une monnaie dont l'utilisation se rapproche le plus de celle de la monnaie officielle. Elle permet des **échanges pour des biens et des services entre particuliers et entreprises et entre entreprises**. Les échanges se font via **une circulation de monnaie papier** (bons, billets, ...) ou avec des cartes à puces.

Elle a deux finalités majeures : **économique** avec l'orientation de la consommation vers des entreprises du territoire (redynamisation de l'économie locale réelle qui peut conduire à la création d'emplois au local avec la hausse d'activité induite) ; **environnementale** avec la protection de l'environnement avec la réduction de l'empreinte carbone (réduction des transports) et la mise en œuvre d'actions concrètes à but écologique et/ou éthique (Ex. vendre des produits issus du commerce équitable ou de l'agriculture biologique certifiée). Ces monnaies peuvent aussi avoir un impact **social** de part les relations qui se créent au sein du réseau (les échanges ente citoyens, les liens ente producteurs et consommateurs) et avec des actions spécifiquement tournées vers les personnes en difficultés (Ex. Le CLASⁱⁱ verse une sorte d'allocation de 30 SOL Violette à des personnes en difficultés).

Ces monnaies locales s'inscrivent pleinement dans une démarche de développement durable avec des actions - impacts sur ses volets social, économique et écologique.

Pour obtenir de la monnaie locale, les usagers doivent se rendre dans un bureau/comptoir de change (ou comptoir d'échanges) où ils échangent à hauteur de **1€ = 1 unité de monnaie locale** (1 héol ; 1 sardine ; 1 abeille ...). **Dans les entreprises appartenant au réseau** de la MSLC, **les adhérents sont invités à payer en MSLC** (la clientèle non-adhérente paye en monnaie officielle), les prix étant les mêmes en MSLC qu'en euros.

L'Abeille, première monnaie locale française, est lancée en 2010 à Villeneuve-sur-Lot (dans le département du Lot-et-Garonne). Elle est **portée et gérée par une association**, Agir pour le vivant, dans le but de redynamiser le tissu économique local et préserver l'environnement par des actions de réduction de l'empreinte écologique. Cette organisation de la monnaie locale est la plus répandue. Les collectivités locales viennent, dans un second temps, en support (subventions, mise à disposition de locaux, ...).

Dans le Finistère, l'Héol s'est créé à l'initiative de l'ADESS du Pays de Brest, la Sardine est portée par la Sardynamique (à Concarneau) et une MSLC est en cours de création sur le Pays de Morlaix à l'initiative de l'ADESS du Pays de Morlaix (mise en circulation prévue pour janvier 2015).

En parallèle de ces initiatives, **des collectivités locales ont mis en place une monnaie locale** pour soutenir l'économie locale sur leur territoire. C'est le cas de Toulouse qui a expérimenté dès 2011 sa monnaie solidaire, le SOL Violette, après avoir mené une étude et une concertation poussées. Une fois le projet accepté par la population, une association de gestion du SOL, le comité local d'agrément du SOL (CLAS), a été instaurée. Au sein du CLAS, quatre collègues sont présents pour assurer la gestion (les Solistes, les prestataires, les partenaires financiers, les élus locaux). Confier la gestion à une association d'adhérents permet aux citoyens de s'approprier leur MSLC et de placer les pouvoirs publics en tant que partenaires et non comme structure ordonnatrice. Afin de pérenniser le SOL Violette, la municipalité de Toulouse cherche à donner de l'autonomie au CLAS, notamment financière, pour que le projet puisse continuer sans avoir s'inquiété de la couleur politique de la mairie. Au début du SOL Violette, la municipalité de Toulouse a mis 120 000 € dans le projet.

Les monnaies créées par les collectivités locales ne sont pas très présentes sur le territoire français. En Bretagne, seul le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine s'est lancé fin 2013 dans une telle aventure en créant le Galléco. Cette monnaie, à vocation départementale, est actuellement expérimentée sur les trois territoires de Rennes, Redon et Fougères.

Que le projet soit à l'initiative d'une collectivité ou d'une association, la finalité est que **les cotisations des adhérents couvrent le fonctionnement** de la MSLC et que **la MSLC soit gérée et développée par les adhérents-citoyens** en participants dans la vie de la communauté.

Les euros échangés contre les MSLC sont déposés dans une banque partenaire du projet. Cet argent constitue un **fonds de garantie** car l'argent doit être immédiatement disponible pour tous les adhérents pour permettre les reconversions en euros. Au travers les MSLC, les associations souhaitent **soutenir l'économie locale et des projets locaux et valoriser leur MSLC et l'économie locale**. Pour se faire deux pratiques sont expérimentées dans quelques MSLC :

- L'utilisation d'un pourcentage de l'argent changé en MSLC pour soutenir des projets locaux via un compte d'épargne solidaire ou des microcrédits.
- Le versement d'une partie des cotisations des adhérents à une association choisie par l'adhérent. C'est le cas à Montreuil, où un pourcentage des euros échangés contre les pêches est reversés à une association locale choisie par l'adhérent lors du paiement.

Les MSLC reprennent **2 des trois fonctions de la monnaie officielle** : l'unité de valeur et le moyen de paiement. L'objectif d'une MSLC est de redynamiser l'économie locale réelle en créant de la richesse. Cette **richesse se crée avec la circulation de la monnaie**. Pour améliorer la circulation (et donc lutter contre la thésaurisation), la majorité des monnaies basées sur la monnaie officielle sont des **monnaies fondantes**. La monnaie ne peut alors plus être réserve de valeur car elle devient périssable. Au bout de 3 mois (le plus souvent) ou plus, la monnaie perd de sa valeur. Il faut alors **payer une taxe (souvent) comprise entre 2 et 5 %** de la valeur des billets périmés pour leur rendre leur valeur initiale. A Brest, l'Héol perd de sa valeur une fois an à un taux de 1 % à la demande des adhérents. Cette taxe, assez petite, suffit pour augmenter la vitesse de la circulation monétaire car les adhérents ne souhaitent pas payer cette taxe. Cette « périssabilité » donne de très bon résultat. En effet, **les MSLC circulent, en moyenne, 2 à 4 fois plus vite que l'euro**.

- La monnaie commerciale : système très courant et connue qui consiste en la mise en place, par les commerces, de 'carte de fidélité' donnant lieu à des avantages après un certain nombre consommation dans le commerce délivrant cette monnaie commerciale (le but étant de faire revenir les consommateurs).

Les freins et limites

Plusieurs idées reçues circulent dans la société française sur l'argent, sa création, et sur les MSLC. Ces idées reçues constituent des freins importants à la création, à l'utilisation et au développement des monnaies complémentaires.

Dans la société française, parler argent est un tabou. Il est difficile de parler librement de la monnaie. Cette habitude a eu pour conséquence la création d'une idéologie populaire : **"l'argent et plus exactement la monnaie sont uniquement une affaire d'État**, les citoyens n'ont pas leur place dans le circuit de décision de la monnaie et qu'y *toucher* est illégale". Le travail principal des MSLC est d'**amener la population à réfléchir sur ce qu'est la monnaie et à quoi elle sert réellement**. Cette réflexion s'appuie sur l'histoire de la monnaie. **Les MSLC sont totalement légales**, elles s'inscrivent dans le cadre de l'article L.521-3 du Code Monétaire et du projet de loi relatif à l'Économie Sociale et Solidaire (article 10 quarter) et conduisent ensuite leurs adhérents à se réapproprier la monnaie, outil facilitateur d'échanges.

Le développement des MSLC se fait grâce à au militantisme de citoyens sur les territoires. Ces militants éprouvent parfois des difficultés à ouvrir le réseau d'adhérents (particuliers ou entreprises). Pour éviter la fermeture de l'association, il faut mettre en place des « campagnes » de sensibilisation et de communication à l'encontre des citoyens du territoire pour qu'ils comprennent les objectifs, les avantages pour eux et pour le reste de la communauté. **Les MSLC sont très liées au sentiment d'appartenance à un territoire, sont vecteur d'une identité forte**. Par exemple, la monnaie locale de Bayonne, l'Eusko, permet d'impliquer les acteurs dans la préservation et le développement de la culture basque avec l'obligation pour les prestataires de mener des actions valorisant cette identité (Ex. les affiches sont bilingues Français - Basque, accueil des clients se fait en Basque, ...).

De nombreux prestataires potentiels sont souvent **bloqués par la réutilisation de la MSLC**. Le but étant de faire circuler la monnaie locale dans la totalité du circuit économique, les prestataires se retrouvent parfois dans une impasse lorsqu'ils constatent qu'ils sont dans l'incapacité de réutiliser la monnaie locale acquise auprès de leur clientèle par manque de fournisseurs acceptant la monnaie locale. Ils doivent alors reconvertir la monnaie locale en monnaie officielle ce qui ne leur permet pas de faire des bénéfices voire peut générer des pertes à cause du **taux de reconversion compris entre 2 et 5 %** (le taux de reconversion de l'Héol est de 2 %). Ce taux a pour but d'encourager la réutilisation de la monnaie locale mais cela peut également avoir l'effet inverse. En effet, certaines structures ont, parfois, estimé qu'elles auraient des difficultés à réutiliser la MSLC et ne lance pas dans le projet. Alors que d'autres choisissent de participer à la MSLC puis la reconvertissent en euros (elles ne réutilisent pas la MSLC). Pour convaincre les structures d'adhérer à l'Eusko, l'association Eusko a

développé un mini-logiciel pour montrer aux prestataires qu'ils ne perdent pas d'argent en utilisant l'Eusko.

Cela montre que **le travail de développement du réseau des prestataires est essentiel**. En effet, il faut être en mesure d'avoir un panel d'offres suffisamment intéressant pour donner envie aux adhérents particuliers de s'investir dans ce système économique alternatif mais aussi avoir un carnet de fournisseurs conséquent pour permettre aux prestataires d'utiliser leur monnaie locale pour leur entreprise et non seulement pour leur utilisation personnelle.

Certains de ces prestataires potentiels sont réticents à s'inscrire dans la démarche de MSLC à cause de l'obligation de double comptabilité induite par le fait d'accepter des euros et de la monnaie locale. Cela demande de passer plus de temps sur la comptabilité. Cet a priori est compréhensible mais faux. En effet, **la MSLC est un moyen de paiement dont la valeur est basée sur l'euro**. Or, dans les documents comptables, les moyens de paiement ne sont pas pris en compte, **seul les sommes perçues et versées importent**. Les comptables conseillent souvent aux structures d'enregistrer les MSLC en tant qu'espèces pour faciliter la gestion de caisse. Il est également possible pour les prestataires de faire un enregistrement spécifique 'MSLC' au même titre que les moyens de paiement courants (espèces, chèques, carte Bancaire, chèques déjeuners, ...). Cet enregistrement est souvent conseillé par les associations porteuses des MSLC pour leur permettre de faire un suivi de la circulation de la MSLC plus facilement.

Chiffres clés

1932 : **Première expérimentation** d'une monnaie locale en Autriche à Wörgl.

Années 1980 : Création et diffusion des systèmes d'échanges types LETS et des Banques de temps

Années 1990 : Apparition des premières monnaies locales basées sur les monnaies officielles

1991 : Création de l'Ithaca Hours (États-Unis) avec, en 2005, près de 100 000 \$ en circulation dans la communauté

1994 : Création du premier SEL français en Ariège

Années 2000 : Développement d'expériences de création de monnaies locales à l'initiative des collectivités

2011 : Dans le monde, il existe environ **5 000 dispositifs** de monnaies sociales locales dans près de 60 pays ce qui représentent plus de 500 000 personnes utilisant ces monnaies.

2012 : La Sardine s'est créée à Concarneau avec des ambitions de développement sur tout le territoire cornouaillais.

Les outils

Des outils de sensibilisation, de formation et de communication ont été développés par les structures porteuses des MSLC, notamment pour le SOL Violette (Toulouse) et l'Eusko (Bayonne).

Je m'informe

- Vidéos
 - SOL Violette, l'éclosion d'une monnaie, disponible sur <http://www.youtube.com/watch?v=rUF-LoKORzI>
 - La double face de la monnaie, le pourquoi des monnaies complémentaires dans un monde où l'argent est roi, disponible sur http://www.lamare.org/double_face
- Radio : Monnaie locale, une monnaie à taille humaine, Le magazine de la rédaction (émission de la radio France Culture) du 21 février 2014, <http://www.franceculture.fr/emission-le-magazine-de-la-redaction-monnaie-locale-monnaie-a-taille-humaine-2014-02-21>
- Rencontre un membre d'une association gérant une monnaie locale (SEL ou monnaie complémentaire comme l'Héol)

J'agis

- Jeu FRIC'SOL : le jeu disponible au CICODES
- Débat avec les élèves sur la monnaie, ce qu'elle représente et à quoi elle sert.

J'expérimente

- Réfléchir avec les élèves quels services et biens ils pourraient vendre au sein de l'établissement scolaire (ex : vente de pain au chocolat, soutien scolaire, location de vélos, ...)

Liens avec le programme

Primaire et début collège	Semaine de la coopération à l'école Mois de l'ESS Semaine du Développement Durable Aborder les thèmes de la solidarité et de la mutualisation des ressources avec les élèves
4 ^{ème}	Géographie [Les flux d'échanges de marchandises] et [La Mondialisation]
2 ^{nde}	SES [Marchés et prix, comment se forment les prix sur un marché ?]

Les contacts :

Des professionnels travaillent avec vous

- Sylvaine Dufour : la Sardynamique (Concarneau)
- Anne-Claire LUCAS : CICODES (Quimper)
- Noa SOUDEE et chargé de mission Héol : ADESS Pays de Brest (Brest)
- Crédit Coopératif (Quimper)
- Andréa CARO GOMEZ : SOL Violette (Toulouse)

Stage d'observation :

Voir la liste sous la catégorie **Solidarité'**

Pour aller plus loin

Consulter les fiches : ESS, les Associations, la Finance Solidaire, le Système d'Échange Local

Sources bibliographiques

- Semaine internationale des monnaies sociales complémentaires (colloque) à Lyon du 16 au 18 février 2011 [interview vidéo] :
 - o Jérôme Blanc, 30 ans monnaies sociales et complémentaires - Partie 1 (interview lors du colloque organisé pour la Semaine internationale des monnaies sociales complémentaires à Lyon du 16 au 18 février 2011) <http://www.youtube.com/watch?v=s2ROizkZgRo>
 - o Jérôme Blanc, 30 ans monnaies sociales et complémentaires - Partie 2 (interview lors du colloque organisé pour la Semaine internationale des monnaies sociales complémentaires à Lyon du 16 au 18 février 2011) <http://www.youtube.com/watch?v=8vJnkmiFXIA>
 - o Françoise LENOBLE et l'Abeille, monnaie locale de Villeneuve-sur-Lot (interview lors du colloque organisé pour la Semaine internationale des monnaies sociales complémentaires à Lyon du 16 au 18 février 2011) http://www.youtube.com/watch?v=i_WRdzfOch8
- Colloque « Nouvelles Valeurs, Nouvelles Richesses, Nouvelles Mesures, Nouvelles Monnaies » à Paris les 19 et 20 septembre 2011 [présentation filmée] :
 - o Monnaies Alternatives, intervention de Celina WHITAKER lors du colloque « Nouvelles Valeurs, Nouvelles Richesses, Nouvelles Mesures, Nouvelles Monnaies », Paris les 19 et 20 septembre 2011, disponible sur <http://vimeo.com/30429531>
 - o Au cœur de la monnaie, intervention de Bernard LIETAER lors du colloque « Nouvelles Valeurs, Nouvelles Richesses, Nouvelles Mesures, Nouvelles Monnaies », Paris les 19 et 20 septembre 2011, disponible sur <http://vimeo.com/29287225>
- Dossier « Les monnaies locales et complémentaires », La finance pour tous, 28 mars 2012 disponible sur <http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Dossiers/Les-monnaies-locales-et-complementaires> ; composé de trois articles :
 - o Qu'est-ce qu'une monnaie locale ? (disponible sur <http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Dossiers/Les-monnaies-locales-et-complementaires/Qu-est-ce-qu-une-monnaie-locale>)
 - o L'exemple des Abeilles (disponible sur <http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Dossiers/Les-monnaies-locales-et-complementaires/L-exemple-des-abeilles>)
 - o Quels sont les bienfaits espérés d'une monnaie locale ? (disponible sur <http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Dossiers/Les-monnaies-locales-et-complementaires/Quels-sont-les-bienfaits-espérés-d-une-monnaie-locale>)
- Émissions de radio sur les monnaies locales :
 - o Monnaie locale, une monnaie à taille humaine, Le magazine de la rédaction (émission de la radio France Culture) du 21 février 2014, <http://www.franceculture.fr/emission-le-magazine-de-la-redaction-monnaie-locale-monnaie-a-taille-humaine-2014-02-21>
 - o Les monnaies complémentaires (interview de Bernard LIETAER), Terre à Terre (émission de la radio France Culture) du 4 février 2012, disponible sur <http://www.franceculture.fr/emission-terre-a-terre-les-monnaies-complementaires-2012-02-04>
- L'Abeille, monnaie locale de Villeneuve-sur-Lot :
 - o Manifeste pour les monnaies locales et complémentaires, Agir pour le vivant (association porteuse de la monnaie locale et complémentaire l'Abeille à Villeneuve-sur-Lot), 26 juin 2013, disponible sur <http://agirpourlevivant.org/spip.php?article278>
 - o Monnaie complémentaire du Villeneuvois, plaquette d'information de la monnaie complémentaire locale L'abeille, disponible sur http://agirpourlevivant.org/IMG/pdf/Depliant_ABEILLE-Triptyque_4_26-09-11_.pdf
- Le SOL Violette, monnaie locale de Toulouse :
 - o SOL Violette, l'éclosion d'une monnaie, Film documentaire produit par Les Zooms Verts, disponible sur <http://www.youtube.com/watch?v=rUF-LoKORzI>
 - o Site internet du SOL Violette, <http://www.sol-violette.fr/>

- Article 'Le SOL Violette' sur le site TAOA (There Are Other Alternatives) Project, <http://www.taoaproject.org/non-classe/le-sol-violette/>
- L'Héol, monnaie locale du Pays de Brest :
 - Site internet de l'Héol, <http://www.heol.infini.fr/>
 - Article 'Construction d'une monnaie locale pour le Pays de Brest : l'Heol' sur le Portail web de l'ESS en Bretagne, <http://www.ess-bretagne.org/actualites-rediffusees/2342-construction-dune-monnaie-locale-pour-le-pays-de-brest-lheol.html>
- Le Galléco, monnaie locale du Département d'Ille-et-Vilaine
 - Article 'Le galléco, première monnaie solidaire de France' du Point, http://www.lepoint.fr/economie/le-galleco-premiere-monnaie-solidaire-de-france-20-09-2013-1733634_28.php
 - Site internet du Galléco, <http://galleco-www.b4.catalyz.fr/>
- La Pêche, monnaie locale de Montreuil : site internet de la Pêche, <http://montreuiltransition.fr/monnaie/>
- La Sardine, monnaie locale du Pays de Cornouaille, <http://lasardynamiquelocale.jimdo.com/>
- Patrick VIVERET, Monnaie Sociale, Alternatives économiques Hors-série pratique n°22 - janvier 2006 « L'économie sociale de A à Z », pp 143-144 (aussi disponible sur http://www.alternatives-economiques.fr/monnaie-sociale_fr_art_223_31276.html)
- Projet d'une monnaie locale à Strasbourg :
 - Pourquoi une monnaie locale? , Association Eco-quartier Strasbourg, 1^{er} octobre 2013, <http://www.ecoquartier-strasbourg.net/index.php/monnaie-locale-complementaire.html>
 - Étude de faisabilité pour la création d'une monnaie locale complémentaire dans la région strasbourgeoise, Association Eco-quartier Strasbourg, 1^{er} octobre 2013, <http://www.ecoquartier-strasbourg.net/index.php/monnaie-locale-complementaire.html>
- Fiche pratique 'Créer une monnaie locale', Le mouvement Colibris, <http://www.colibris-lemouvement.org/agir/guide-tnt/creer-une-monnaie-locale>
- La double face de la monnaie, le pourquoi des monnaies complémentaires dans un monde où l'argent est roi, documentaire réalisé par Jérôme POLIDOR et Vincent, une production La Mare aux Canard, 2006, disponible sur http://www.lamare.org/double_face
- Les monnaies sociales locales complémentaires, site de Econosoc.be , février 2012, article disponible sur http://econosoc.be/?rub=actualite&page=dossier_monnaies
- Site internet des Monnaies Locales Complémentaires : <http://monnaie-locale-complementaire.net/>
- Site internet de la monnaie local Ithaca Hours : <http://www.ithacahours.org/>

ⁱ Article 'Les monnaies sociales locales complémentaires' de Econosoc.be

ⁱⁱ CLAS = Comité local d'agrément du Sol Violette (Structure porteuse du SOL Violette de Toulouse)

Cette fiche thématique a été réalisée par l'ADESS Cornouaille, qui la met à disposition de toute personne désireuse de promouvoir l'ESS auprès du public jeune.

N'hésitez pas à l'enrichir et à nous faire part de vos propositions d'amélioration !

adess Cornouaille

www.adess29.fr